

## Rapport synthétique

# COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif.

# SOMMAIRE

**I. FONCTIONNEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**II. RAPPEL DE LA COMPENSATION DE L'ETAT POUR PERTE DE RECETTES**

**III. RESULTAT D'EXECUTION BUDGETAIRE**

**IV. AFFECTATION DES RESULTATS**

**V. EXECUTION BUDGETAIRE**

**VI. RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

**VII a. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

**VII b. ACTIONS DEVELOPPEES PAR LES SERVICES**

**VIII. RECETTES D'INVESTISSEMENT**

**IX. DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

**X. PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT**

**XII. INDICATEURS FINANCIERS**

## I. FONCTIONNEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

- ✓ Le compte administratif constitue la deuxième étape budgétaire la plus importante d'une collectivité puisqu'il fait état de l'exécution du budget tenu par le Maire.
- ✓ Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'exercice : écritures réelles et d'ordre et ce, pour les deux sections.
- ✓ Contrairement au budget qui doit être présenté en équilibre, le compte administratif se caractérise par la réalité de l'exécution, et se solde par une différence entre les recettes et les dépenses : ce qui permettra de constater un résultat pour chaque section et de déterminer soit un excédent ou un besoin de financement.
- ✓ Les résultats ainsi que l'exécution de l'ensemble des écritures budgétaires doivent être conformes au compte de gestion tenu par le comptable public.
- ✓ Le CA doit permettre une lecture analytique avec à l'appui l'ensemble des annexes ainsi que des informations financières.
- ✓ **L'article L.2121-14 du CGCT rappelle que le Maire peut prendre part au débat mais doit se retirer au moment du vote. La présidence pour ce vote est alors assurée par l'élue en charge des finances.**

Voté au plus tard le  
30 juin de l'année

## II. COMPENSATION DE L'ETAT POUR PERTE DE RECETTES

- ✓ La compensation de l'Etat résulte de la loi 2020-935 du 30 juillet 2020 et du décret 2020-1451 du 25 novembre 2020 pris pour application de l'article 21 de ladite loi.
- ✓ Le 8 octobre 2020, le Conseil Municipal a voté par délibération n° 2020-04-03 le montant estimé de l'Etat pour perte de recettes. En cette même séance, le Conseil Municipal a voté par délibération n° 2020-04-04 une décision modificative n° 1 en intégrant l'aide de l'Etat à hauteur de 6,8 M€.
- ✓ Le 30 novembre 2020, les services de l'Etat ont notifié à la commune le montant retenu est de 4,2 M€ (en attendant le compte administratif) pour la compensation.
- ✓ Le 17 décembre 2020, le Conseil Municipal a voté une décision modificative n° 2 rectifiant ainsi l'aide de l'Etat en réduisant le montant de 2,6 M€.
- ✓ Le 8 février 2021, les services de l'Etat ont notifié par mail le montant définitif de la compensation qui s'élève à **11 320 734,00 €**.
- ✓ La compensation pour perte de recettes doit être intégrée et rattachée à l'exercice 2020 dans intégralité.

Décompte définitif de la compensation fournit par les services de l'Etat							
Comptes au 05/02	Recettes	2017	2018	2019	2020	Moyenne 2017-2019	Ecart constaté
73111	TH, TB, TFNB	4 382 843	4 443 461	4 516 582	4 567 855	4 447 629	120 226
7381	Droits d'enregistrement	1 028 682	1 109 840	1 391 670	1 175 514	1 176 731	-1 216
7351	TCCF Elect	265 714	253 975	252 124	219 163	257 271	-38 108
7364	Pdts jeux	19 600 254	18 531 981	18 264 822	8 581 212	18 799 019	-10 217 807
7323	Reversmt pré Etat sur PBJ (en ligne) 7388 de 2017 à 2019	733 178	733 964	776 957	737 933	748 033	-10 100
703+7337(sauf 2019 : 703 uniquement)	Redev et rec util domaine	5 504 604	5 752 566	8 193 746			
	Loyers à imputer au 752		483 333	2 900 000			
	Redev à prendre en compt	5 504 604	5 269 233	5 293 746	4 182 059	5 355 861	-1 173 802
7334	Taxe sur passagers	1 392	1 591	1 600	1 600	1 528	72
		31 516 667	30 344 045	30 497 501	19 465 336	30 786 071	-11 320 735
							Acompte dotation versée le 04/12 2 105 008
							Solde à rattacher -9 215 727

Le résultat de l'exercice est modifié par rapport aux projections faites en commission finances du 04/02/2021.

### III. RESULTAT D'EXECUTION BUDGETAIRE

Résultat sur l'exercice 2020 (sans reprise de l'excédent) présenté en commission finances le 04/02/2021

Résultat sur l'exercice 2020 ( incluant le solde de la compensation soit 7,10 M€ )

Réalisé 2020

**Fonctionnement**

Dépenses : 39,02 M€

Recettes : 38,00 M€

Déficit de 1,02 M€

Le déficit est lié à une baisse des principales recettes.

NB : sans l'aide de l'Etat le déficit aurait été de 5,2 M€.

**Investissement**

Dépenses : 13,22 M€

Recettes : 21,17 M€

Excédent de 7,95 M€

L'excédent s'explique par le report ou l'annulation de certains investissements

La commune a également procédé à certaines cessions.

Réalisé 2020

**Fonctionnement**

Dépenses : 39,02 M€

Recettes : 45,11 M€

Excédent de 6,09 M€

**Investissement**

Dépenses : 13,22 M€

Recettes : 21,17 M€

Excédent de 7,95 M€

En raison la crise, la structure budgétaire 2020 est inédite et se trouve dégradée en raison :

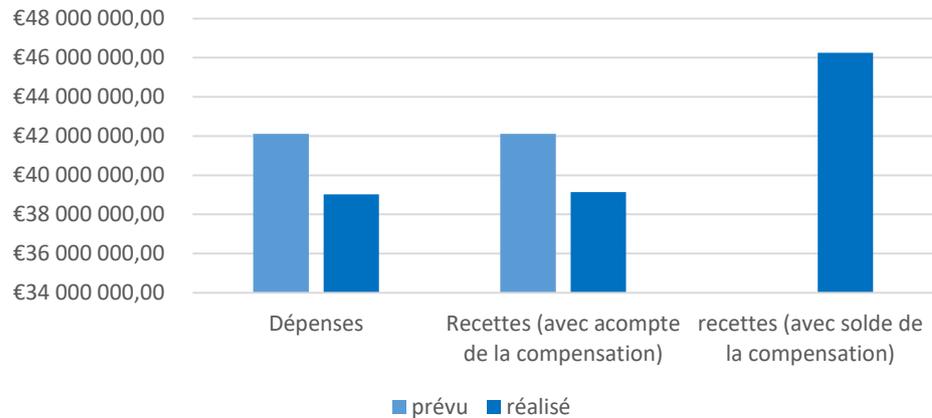
- De la baisse de certaines recettes.
- Des événements annulés
- De la fermeture des structures.

L'aide de l'Etat permet à la commune de respecter l'équilibre budgétaire.

### III. RESULTAT D'EXECUTION BUDGETAIRE

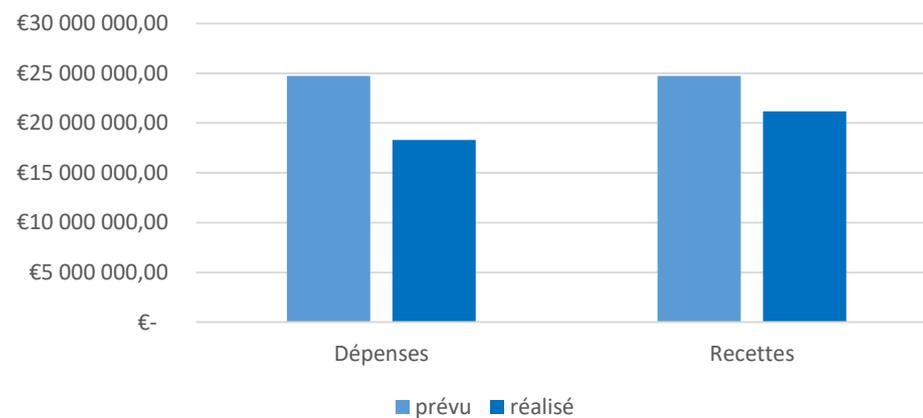
Y compris l'excédent N-1 reporté

#### Fonctionnement



Y compris le déficit N-1 reporté

#### Investissement



## IV. AFFECTATION DES RESULTATS

### Résultat définitif 2020

Total recettes fonctionnement	45 113 984,68 €
Excédent N-1	1 141 868,30 €
Total dépenses de fonctionnement	39 023 870,80 €
<b>Résultat fonctionnement</b>	<b>7 231 982,18 €</b>

Total recettes investissement	21 170 124,12 €
Déficit N-1 reporté	5 081 723,14 €
Total dépenses investissement	13 217 636,60 €
<b>Résultat</b>	<b>2 870 764,38 €</b>
<i>Restes à réaliser recettes</i>	<i>1 241 731,72 €</i>
<i>Restes à réaliser dépenses</i>	<i>3 547 084,40 €</i>
<b>Déficit RAR</b>	<b>- 2 305 352,68 €</b>

**résultat net de l'exercice**      **7 797 393,88 €**

### AFFECTATION

002 excédent de fonctionnement	7 231 982,18 €
001 excédent d'investissement	565 411,70 €

### Compte de gestion 2020

 095107  
SGC MONTMORENCY


GED

 II-1  
Exercice 2020

24000 - ENGHIEEN-LES-BAINS

### RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	24 725 787,00	42 110 443,00	66 836 230,00
Titres de recettes émis (b)	21 170 124,12	48 085 472,69	69 255 596,81
Réductions de titres (c)		2 971 488,01	2 971 488,01
Recettes nettes (d = b - c)	21 170 124,12	45 113 984,68	66 284 108,80
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	24 725 787,00	42 110 443,00	66 836 230,00
Mandats émis (f)	13 265 666,60	40 676 559,57	53 942 226,17
Annulations de mandats (g)	48 030,00	1 652 688,77	1 700 718,77
Dépenses nettes (h = f - g)	13 217 636,60	39 023 870,80	52 241 507,40
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	7 952 487,52	6 090 113,88	14 042 601,40
(h - d) Déficit			

## V. EXECUTION BUDGETAIRE

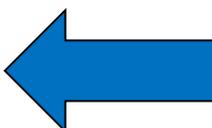
### I. Section de fonctionnement

#### Les dépenses

- Pour l'exercice 2020, les prévisions générales du budget (BP+DM) ont été présentées à hauteur de 42 110 443,00 € dont 1 335 002,14 € d'autofinancement. Les dépenses totales s'élèvent à 39 023 870,80 € soit un taux de réalisation de **92,67 %**.

#### Les recettes

- Les recettes de l'exercice s'élèvent à 46 255 852,98 € (dont le résultat reporté N-1 de 1 141 868,30 €) soit 109,84 % des prévisions. Le taux de réalisation des recettes (excluant l'excédent N-1) est de 110,12 %.



Le budget a été réajusté à deux reprises par le biais de décisions modificatives.

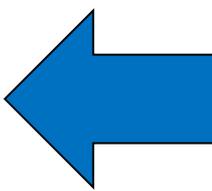
### I. Section d'investissement

#### Les dépenses

- Pour l'exercice 2020, les prévisions générales du budget (BP+DM) ont été présentées à hauteur de 24 725 787,00 € (dont 5 081 723,14 € de déficit). Les dépenses totales (hors déficit) s'élèvent à 13 217 636,60 € soit un taux de réalisation de **67,29 %**.

#### Les recettes

- Les recettes de l'exercice s'élèvent à 21 170 124,12 € soit **85,62 %** des prévisions générales.



- Un faible taux de réalisation en dépenses en raison d'investissements annulés.
- Recettes principalement liées à des cessions immobilières et à la contraction de 2 emprunts ainsi que l'affectation au compte 1068.

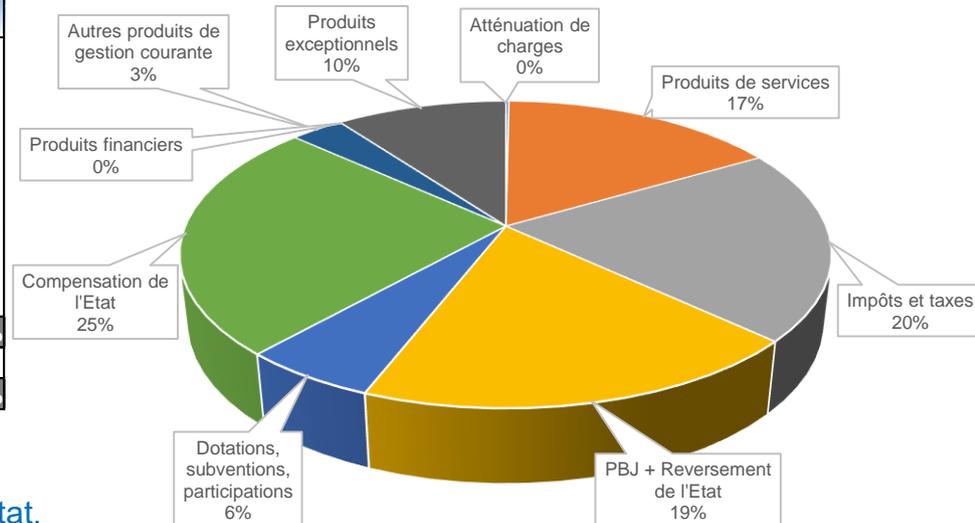
# SECTION DE FONCTIONNEMENT

## VI. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2020	Budget global 2020	CA 2020	Variation
013	Atténuation de charges	150 001,70	150 001,56	79 620,61	
70	Produits de services	10 044 500,00	8 201 414,37	7 407 207,98	
73	Impôts et taxes	8 788 637,00	8 783 637,00	9 161 543,47	
7364	PBJ + Reversement de l'Etat	17 700 000,00	11 856 698,12	8 581 212,00	
74	Dotations, subventions, participations	2 331 723,00	2 116 059,65	2 576 007,05	
<b>7488</b>	<b>Compensation de l'Etat</b>		<b>4 210 015,00</b>	<b>11 320 734,00</b>	
75	Autres produits de gestion courante	1 410 499,00	1 310 499,00	1 412 566,20	
76	Produits financiers	4 950,00	4 950,00	3 281,71	
77	Produits exceptionnels	10 000,00	4 335 300,00	4 571 811,66	
<i>Total recettes sur l'exercice 2020</i>		<b>40 440 310,70</b>	<b>40 968 574,70</b>	<b>45 113 984,68</b>	<b>110,12%</b>
<b>002</b>	<b>Résultat 2019 reporté</b>	<b>1 141 868,30</b>	<b>1 141 868,30</b>	<b>1 141 868,30</b>	
<i>Total général avec excédent reporté</i>		<b>41 582 179,00</b>	<b>42 110 443,00</b>	<b>46 255 852,98</b>	<b>109,84%</b>

Si la perte de certaines recettes a pu être compensée par l'aide de l'Etat, l'aliénation de biens et d'autres recettes (droits de mutation), la perte constatée est estimée à plus de 11 M€ en raison de l'annulation de certains événements, de la fermeture du casino et des structures municipales durant plus de 3 mois.

Ventilation des recettes hors excédent



PRINCIPALES PERTES DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2020	Réalisé	Perte
70	Produits des services (refacturation familles)	1 441 000,00	892 757,00	-548 243,00
	Redevance à caractère culturel	285 000,00	67 658,00	-217 342,00
70383	Stationnement	4 850 000,00	3 089 550,86	-1 760 449,14
7364	PBJ + Reversement de l'Etat	17 700 000,00	8 581 212,00	-9 118 788,00
<b>TOTAL</b>		<b>24 276 000,00</b>	<b>12 631 177,86</b>	<b>-11 644 822,14</b>

La dotation de l'Etat couvre la quasi-totalité des pertes.

## VI. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### Rappel de la notion et définition des chapitres selon la M14

**Le chapitre 013 « Atténuations de charges »** enregistre les remboursements sur rémunérations effectuées par les organismes sociaux, notamment le remboursement des indemnités journalières de maladie effectué par l'assureur.

**Le chapitre 70 « Produits de services, du domaine et ventes diverses »** enregistre principalement les prestations de service refacturées aux familles, les droits de stationnement, les redevances d'occupation du domaine public telles que le loyer du casino, les droits de terrasse, de voirie etc.

**Le chapitre 73 « Impôts et taxe »** regroupe les recettes à caractère fiscal

- Les contributions directes
- La taxe additionnelle des droits de mutations
- La taxe sur l'électricité
- Le produit brut des jeux et reversement de l'Etat
- L'attribution de compensation Plaine Vallée
- Les droits de mutation

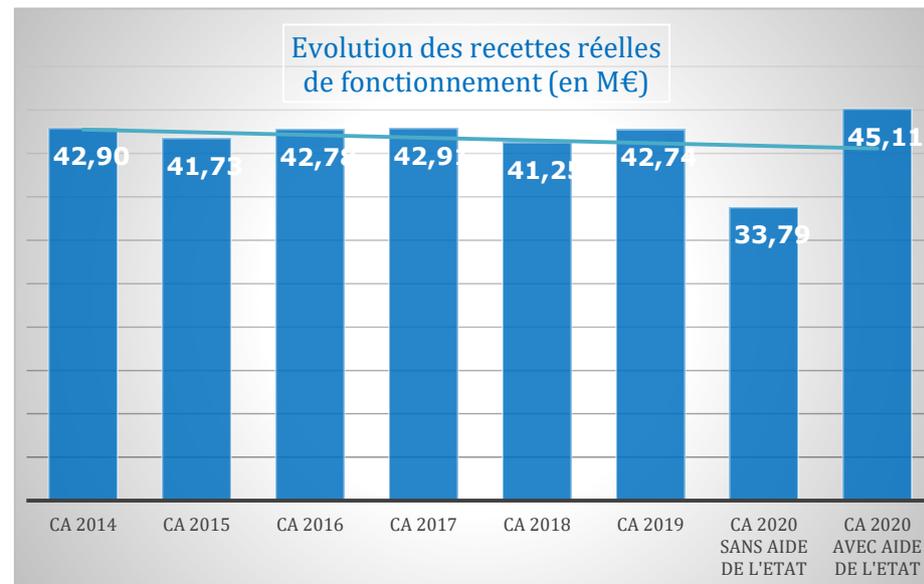
**Le chapitre 74 « Dotations, subvention et participations »** retrace d'une part, les versements reçus par la collectivité au titre des dotations de l'Etat et d'autre part les subventions publiques et privées. Enfin, les contributions au titre du développement touristique et thermal

**Le chapitre 75 « Autres Produits de gestion courante »** comprennent notamment la perception des revenus et redevances diverses provenant du patrimoine ainsi que les acomptes de charges enregistrés :

- Loyers et charges particuliers et baux commerciaux
- Redevance LPCR
- Lombard & Guérin

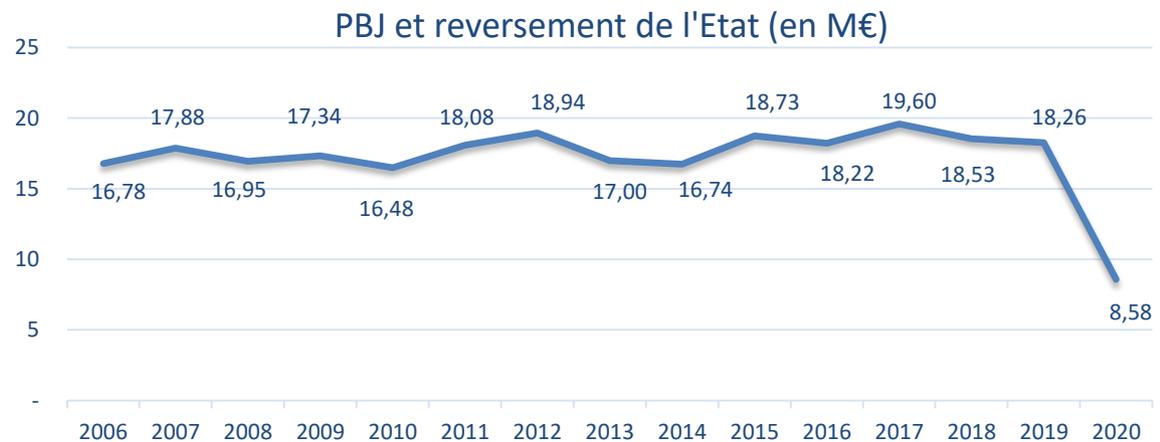
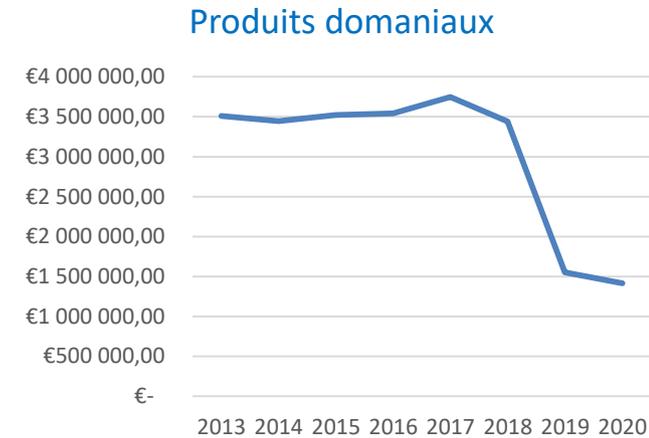
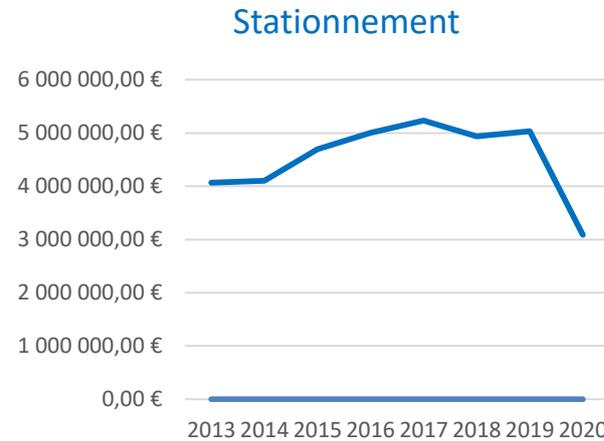
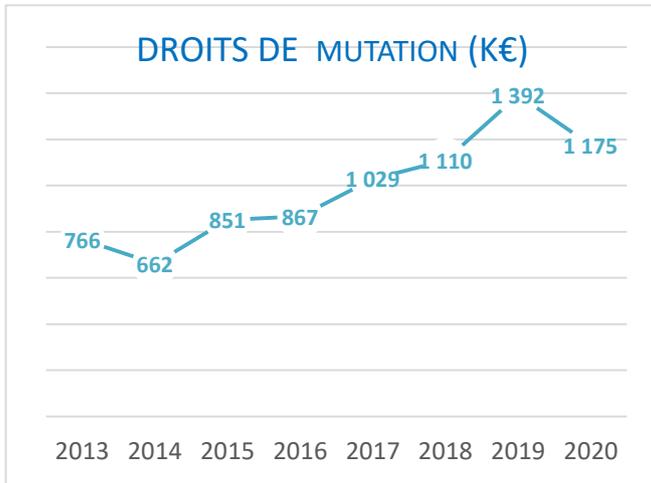
**Le chapitre 76 « Produits financiers »** concerne le reversement des dividendes émanant des parts sociales souscrits à la Caisse d'Epargne.

**Le chapitre 77 « Produits exceptionnels »** concerne les produits des cessions d'immobilisations, remboursement des assurances et autres organismes.



Sans l'aide de l'Etat, la commune aurait vu ses recettes diminuer de 21 %.

## VI. RECETTES DE FONCTIONNEMENT



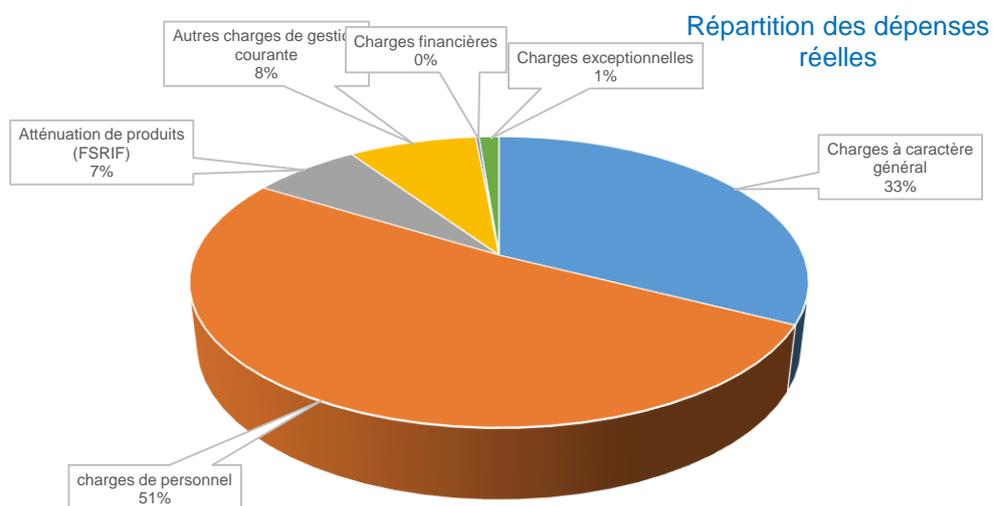
## VII a. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2020	Budget global 2020	CA 2020
011	Charges à caractère général	15 131 356,86	11 696 720,86	10 353 542,94
012	Charges de personnel	16 795 940,00	16 395 940,00	16 309 372,83
014	Atténuation de produits	2 100 000,00	2 145 000,00	2 144 591,00
65	Autres charges de gestion courante	2 756 365,00	2 742 465,00	2 550 285,22
66	Charges financières	71 000,00	77 500,00	60 604,06
67	Charges exceptionnelles	508 725,00	508 725,00	396 536,62
<b>Total dépenses réelles</b>		<b>37 363 386,86</b>	<b>33 566 350,86</b>	<b>31 814 932,67</b>
<b>023</b>	<b>Autofinancement</b>	<b>1 335 002,14</b>	<b>1 335 002,14</b>	
042	Opérations d'ordre (amortissements et cessions)	2 883 790,00	7 209 090,00	7 208 938,13
<b>Total général sur l'exercice 2020</b>		<b>41 582 179,00</b>	<b>42 110 443,00</b>	<b>39 023 870,80</b>

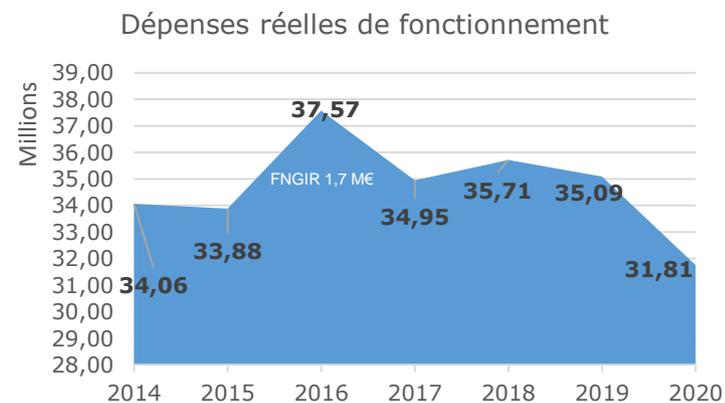
Les dépenses réelles sont en recul (-9,51 % par rapport à 2019) en raison de l'arrêt de l'activité pendant 3 mois.

Annulation :

- de toutes activités pendant le confinement.
- de certaines prestations dédiées aux familles (séjours, cantine, garderies, cours de musique, stages sportifs etc.).
- d'événements pendant les périodes de confinement.
- des projections monumentales, marché de Noël, calendrier de l'avent.
- du concert sur le lac, des Bains Numériques.



Compte tenu de la situation, le budget a été repensé dans son intégralité.



## **VII b. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

**Principales actions développées et adaptées en fonction des circonstances.**

## LE VOLET DEVELOPPEMENT DURABLE

### La direction est composée de 3 entités complémentaires

- Le développement durable
- Les nouvelles solidarités
- Le parc Ste Jeanne

### Les voyages/séjours (par les Nouvelles Solidarités)

Le séjour ski de février a pu être maintenu. Le voyage à Ceillac-en-Queyras a bénéficié à 45 enghiennois (public familial). Pour des raisons sanitaires, **le séjour d'avril et celui d'août ont été annulés**. Le séjour culture et nature, fin octobre, a lui aussi pu être maintenu grâce à la mise en place d'un protocole sanitaire très strict. Il a eu lieu à Domme dans le Périgord (30 personnes ont pu profiter du séjour : effectif réduit en raison du contexte).

Une «**permanence impôts**» est venue compléter le panel d'accompagnement administratif proposé par les NS. En collaboration avec la DGFIP (**Direction départementale des Finances Publiques du Val d'Oise**), les enghiennois (et autres habitants dépendant du centre des impôts d'Ermont) peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur leur dossier (gestion et règlement de litiges, avec si besoin, une possibilité d'effectuer une visio-conférence sur rendez-vous avec une personne dédiée de la DGFIP).

La complémentarité des entités de la direction Développement Durable a permis de s'adapter plus simplement à la situation sanitaire **et de conserver le lien social** entre enghiennois et le lien entre les enghiennois et les services municipaux.

Il était également nécessaire de poursuivre le travail que la collectivité mène sur l'Education au Développement Durable, par l'intermédiaire du parc Ste Jeanne. **Travail récompensé par l'obtention du label éco-école : Ormesson 2 et prochainement Ormesson 1.**

De nombreuses activités ont été adaptées de manière à conserver le lien avec les enghiennois. **Les rdv nature**, pour la plupart organisées au parc Ste Jeanne, en extérieur (de manière à respecter les gestes barrières) ont été réalisés dans la mesure du possible (5/10). Le meilleur exemple reste le **Noël enghiennois** qui a permis à une soixantaine de familles de se retrouver (par groupe de 15 personnes maximum) sur toute une journée au parc Ste Jeanne.

**Des rdv avec des séniors** ont été organisés, en collaboration avec le CCAS, afin de permettre à des groupes restreints de bénéficier **du parc Ste Jeanne**. Au programme : visite guidée du parc, sensibilisation à la biodiversité, activités manuelles. Ces activités ont eu lieu cet été mais également en fin d'année 2020 (à Noël).

**L'éducation au Développement Durable** a également perduré. Tant que les conditions le permettaient, c'est-à-dire jusqu'en octobre 2020, le parc Ste Jeanne a continué d'accueillir les écoles et les ALSH.

Depuis octobre, ce sont les animatrices du parc qui se rendent dans les écoles et les centres. Au total, nous comptabilisons **7000 enfants** qui ont bénéficié d'une ou plusieurs activités (certains enfants ayant participé à plusieurs sessions).

Enfin, 2020 a été l'année de l'élaboration de **l'ATLAS de la biodiversité** (document qui référence l'ensemble de la faune et de la flore sur Enghien-les-Bains). La phase 1 a été finalisée en septembre. La phase 2 de prospection terrain, fera l'objet d'un rapport fin février 2021.

## LE VOLET CULTUREL

### Centre des Arts

La saison 2019/2020 a été perturbée par deux évènements majeurs :

- > Les grèves de la RATP, entre décembre 2019 et janvier 2020
- > La crise sanitaire liée au COVID 19, et la fermeture des lieux culturels du 14 mars au 22 juin 2020

NB : Exploitation 2019/2020 : 6 mois de la mi-septembre à la mi-mars au lieu de 10 mois habituellement

**Le Cda a accueilli sur cette saison partielle 25 857 visiteurs.**

#### Le festival PIDS : janvier 2020

Fréquentation de **2 918 personnes** – stabilité quant à l'édition précédente mais succès des Masterclasses qui ont accueillies près de 1 500 personnes dont 750 enghiennois.

**Tintam'arts juin 2020** : la semaine Tintam'arts initialement prévue au Centre des arts du 25 au 29 mai 2020 a été annulée.

Douze actions avec les partenaires ont pu aboutir avant ou se prolonger pendant le confinement.

Mise en place d'un **festival Tintam'arts numérique**, en ligne, afin de pouvoir offrir un temps de restitution aux participants qui se sont investis dans différents projets. **500 participants dont la moitié étaient des enghiennois** venant de 6 écoles ou structures de la Ville (Maternelles & élémentaires, Collège, Lycée et CCAS).

Bilan : - **12 publications**

- **6 135 vues** pour l'ensemble des posts
- **377 interactions** au total (like, partages, commentaires etc.)

**Début de saison 2020/2021** a commencé avec une soirée de lancement le 6 octobre 2020 avec des règles sanitaires complexes mais la soirée a été diffusé en live via les réseaux sociaux : 1 exposition du 6 au 29 octobre 2020 - 1 concert live le 13 octobre 2020

**Une activité déplacée vers les réseaux sociaux** avec des contenus digitaux adaptés et en fonction de l'actualité toutes les semaines + des résidences d'artistes au plateau et dans les studios

- + des ciné-clubs en ligne avec nos intervenants habituels
- + l'incubateur d'entreprises : le NUMERIC'LAB - 5 entreprises fin 2020 + des événements tous les 2 mois « Rencontres du NL » en présentiel ou en FaceBook Live
- + la préparation d'un MOOC sur les effets visuels en partenariat avec la Fondation Orange pour une sortie en janvier 2021
- + des actions de sensibilisation, 20h/semaine, dans les établissements scolaires enghiennois entre octobre et décembre 2020.

#### Ecole de musique et danse :

740 élèves, 37 professeurs

L'intégralité des cours ont été dispensés en visio pendant les périodes de confinement. Un Wall of Fame numérique a restitué les productions des élèves.

600 abonnés facebook

1 spectacle de danse réunissant 380 personnes, 2 concerts et un récital avec masterclass.

#### Médiathèque

3 500 inscrits actifs

400 nouveaux inscrits en 2020

272 000 visites du site internet

5 000 consultations de la presse en ligne

1 330 vidéos du cinéma en streaming

3 000 connexions pour une autoformation

550 téléchargements de livres numériques

1 exposition jeunesse, 2 conférences réunissant 500 personnes et 4 lectures musicales dans la ville.

## LE VOLET EDUCATIF

### Petite enfance

Il existe toutes les formes d'accueil du tout-petit. Ce qui permet à chaque parent de trouver un mode d'accueil qui lui convient.

- Evènements "un après-midi d'automne au parc", les bébés concerts
- Plus de 77% de réponses positives dans les structures d'accueil municipales

### Enfance

De nombreux projets culturels, sportifs et numériques inscrivant l'enfant dans son parcours de futur citoyen.

- ateliers sur le temps de la pause méridienne.
- Etude sur l'aménagement des accueils de loisirs avec l'augmentation de la fréquentation.

### Jeunesse et sports

Dispositifs créés autour de 2 grands axes : La citoyenneté et l'engagement des jeunes.

Mobilisation du service pendant la période de confinement : présence sur les réseaux

- Bourse permis
- BAFA citoyen
- Lauréats

CMJ : mobilisation des jeunes dans le cadre du confinement : lettres aux enfants de Margency, réalisation de la vidéo #reconfinetapollution, collecte de fournitures scolaires : solidarité enfants Haïti , commémorations.

### Scolaire

La ville d'Enghien investit massivement dans les écoles afin de permettre la réussite de tous les enfants.

- Projets culturels du CDA et école de musique avec les élèves des écoles (préparation de comédie musicale, danse....)
- Noël dans les écoles : père Noël chez les maternels, distribution de livres à tous les enfants, intermède musical devant les 4 écoles la semaine avant les vacances
- Remise des prix aux CM2 (dictionnaire et guide d'entrée en 6<sup>ème</sup>)
- Bourses communales
- Inscriptions scolaires dématérialisées
- Inscriptions spécifiques durant toute la durée du confinement et de la crise sanitaire.

Les activités du secteur éducatif ont été fortement impactées avec la fermeture des structures municipales.

# SECTION D'INVESTISSEMENT

## VIII. RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES INVESTISSEMENT		BP 2020	Budget global 2020	CA 2020
<b>021</b>	<b>Autofinancement</b>	<b>1 335 002,14</b>	<b>1 335 002,14</b>	
040	Opérations d'ordre	2 883 790,00	7 209 090,00	7 208 938,13
10	FCTVA, taxe d'aménagement	780 000,00	780 000,00	733 252,46
13	Subventions d'investissement	1 754 453,50	1 754 453,50	260 064,27
1318	Droits d'entrée du casino	4 273 771,00	4 273 771,00	4 273 771,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	10 000,00	11 193,58
<b>16</b>	<b>Emprunt d'équilibre</b>	<b>2 953 105,12</b>	<b>2 953 105,12</b>	<b>2 900 000,00</b>
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	5 715 665,24	5 715 665,24	5 715 665,24
024	Aliénation de biens	5 520 000,00	694 700,00	906,79
2088	Autres immobilisations incorporelles			63 803,08
275	dépôts et cautionnements versés			2 529,57
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>25 225 787,00</b>	<b>24 725 787,00</b>	<b>21 170 124,12</b>

### Des recettes conditionnées principalement par:

- Le FCTVA
- L'excédent de fonctionnement capitalisé
- Les emprunts contractés
- Les cessions d'immobilisations

**Le chapitre 10 « Dotations Fonds divers Réserves »** regroupe le Fonds de Compensation de la TVA opéré sur les investissements réalisées par la commune en année N-2 et sur la base d'un taux de 16.404 %.

La part de fonctionnement affectée à la couverture du déficit d'investissement est inscrite à l'article 1068.

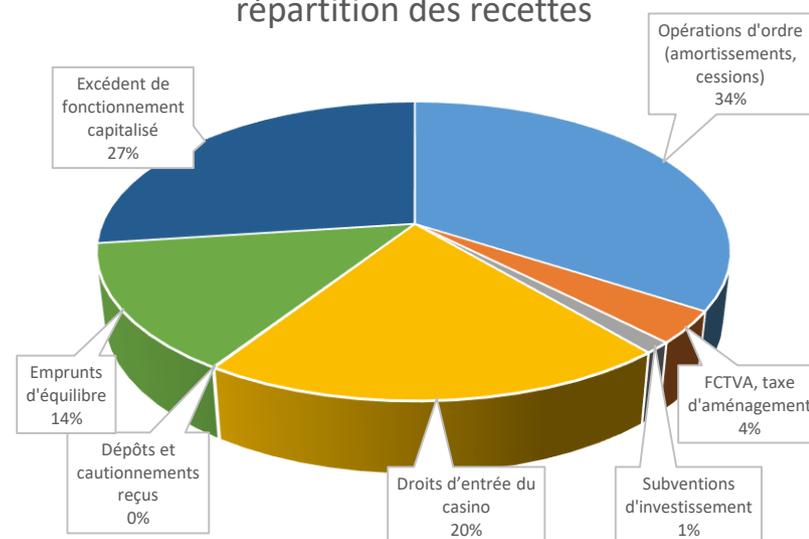
**Le chapitre 13 « Subventions d'investissement »** regroupe l'ensemble des subventions et les fonds reçus pour financer des dépenses d'équipement ainsi que l'inscription des amendes de police.

**Le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »** correspond à l'inscription budgétaire d'un emprunt d'équilibre permettant de financer les investissements.

**Le chapitre 024 correspond aux aliénations de biens.** Si la nomenclature M14 impose l'inscription des cessions au chapitre 024, les écritures constatées se font en fonctionnement au compte 775 « produits des cessions d'immobilisations » et au chapitre 040.

**Le compte 2088** correspond au complément du protocole indemnitaire du bail commercial « La brioche d'Enghien » et de l'indemnité d'éviction.

### répartition des recettes



## IX. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES INVESTISSEMENT		BP 2020	Budget global 2020	CA 2020
16	Emprunts et dettes assimilées	1 077 500,88	1 392 500,88	1 320 342,33
20	Immobilisations incorporelles	959 982,14	994 982,14	482 815,47
204	Subventions d'équipement versées	250 000,00	160 000,00	60 000,00
21	Immobilisations corporelles	12 022 194,90	11 240 494,90	6 399 543,96
21318	Droits d'entrée du casino	4 273 771,00	4 273 771,00	4 273 771,00
23	Immobilisations en cours	1 560 614,94	1 560 614,94	659 609,27
10	Dotations, fonds divers et réserves		1 500,00	1 445,00
275	Autres immobilisations financières		20 200,00	20 109,57
<b>Total général sur l'exercice 2020</b>		<b>20 144 063,86</b>	<b>19 644 063,86</b>	<b>13 217 636,60</b>
001	Déficit d'investissement reporté	5 081 723,14	5 081 723,14	5 081 723,14
<b>Total général avec déficit reporté</b>		<b>25 225 787,00</b>	<b>24 725 787,00</b>	<b>18 299 359,74</b>

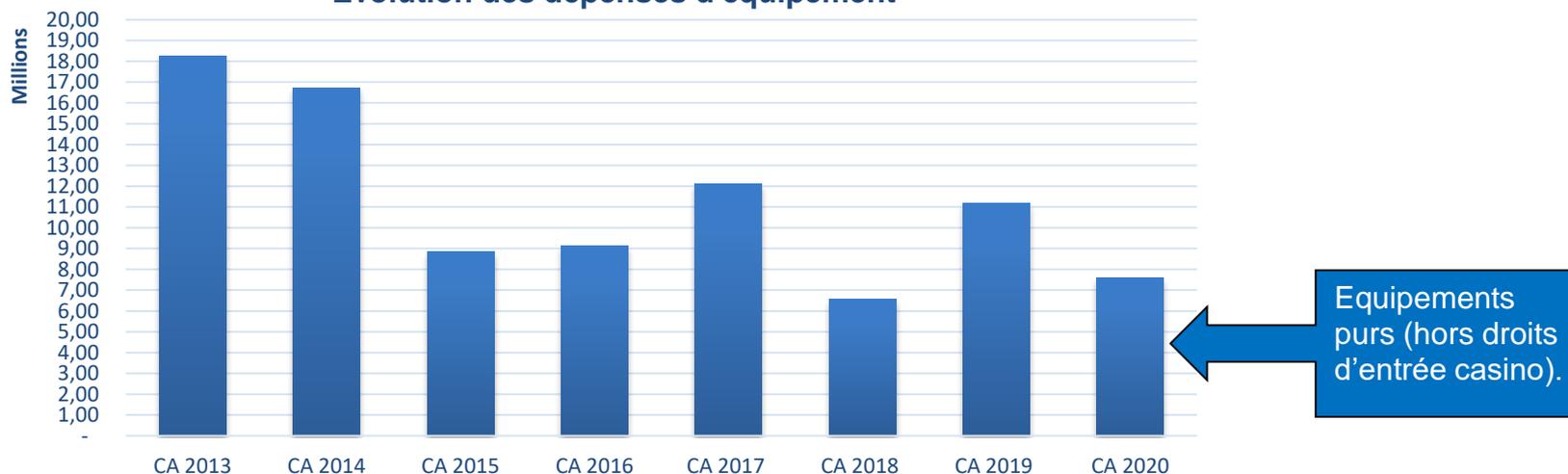
**Le chapitre 16** fait référence à la dette et plus précisément au remboursement du capital.

**Le chapitre 20** se compose principalement des frais d'études et d'honoraires dans le cadre de la réalisation de programmes d'investissement ainsi que l'acquisition de logiciels.

**Le chapitre 21** recense les immobilisations corporelles sur lesquelles s'exerce un droit de propriété (terrains, constructions, installations techniques, matériels et outillage et travaux).

**Le chapitre 23** enregistre principalement les travaux et les frais destinés à permettre la construction ou la reconstruction.

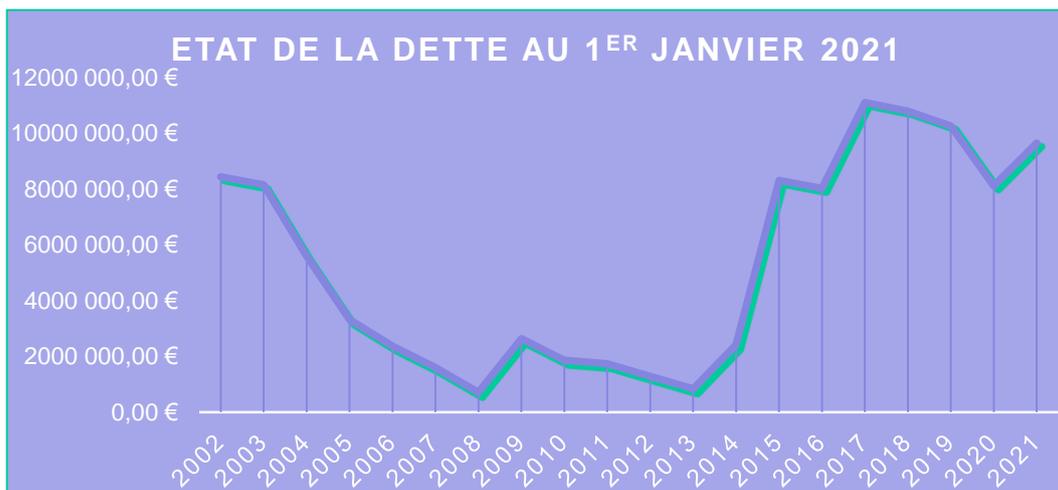
Evolution des dépenses d'équipement



## X. PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT (très peu de réalisations en raison du contexte)

Parking Casino reprise des fissures plancher avec résine	59 626,80 €
Ecole Ormesson II Isolation Coupe Feux 1h (circulation bât du fond)	57 574,80 €
Démolition 11 et 9 boulevard Cotte + rdch classe exitante sur cours + préau toile...	84 252,00 €
Crèche LPCR Aménagement parking /peinture de sol/potelets/porte vélos	33 376,08 €
Crèche LPCR Aménagement local poubelle extérieur et peinture muret cloture	16 262,98 €
Base Nautique reprise des berges (paiement partiel)	144 142,00 €
Maison Médicale Bagatelle (dont 412 185 € de subventions)	720 000,00 €
Solde serrurerie 6 rue de Mora (dont 897 000 € de subventions)	607 215,00 €
Eclairage court n°2 Tennis couvert	26 212,28 €
Buis morts plantation ILEX	63 530,20 €
Achat d'un véhicule utilitaire avec benne et ridelles	38 760,00 €
9 Boulevard Cotte Prémption Consorts LETORT	610 000,00 €
16 rue du Général de Gaulle droit au bail Mme BAILLEUX	37 000,00 €
Acquisition droit au bail "Paradoxe"	49 000,00 €
Acquisition droit au bail "Le Boudoir"	25 000,00 €
Enfouissements F. FAURE / MAGINOT / GOUNOD / BIZET	489 282,80 €
Solde quai TABARLY	472 442,00 €
Installations 96 caissons piétons	44 024,40 €
Rénovation poste de distribution haute tension EP	142 377,00 €
Modernisation EP	130 000,00 €
rénovation voirie 41 avenue de Ceinture	140 000,00 €
Aménagements de sécurité aux abords du collège Notre Dame et du groupe scolaire Ormesson.	118 671,00 €
Remplacement de jardinières en béton gravillonné par des jardinières avec réserve d'eau	72 704,00 €

## XI. INDICATEURS FINANCIERS



Etat de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2021  
**9 730 171,00 €**

**Soit 850,00 € / habitant**

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION - source CA								
en K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020 définitif avec solde compensation
recettes de gestion	41 870	41 477	42 119	41 842	41 001	42 475	33 428	40 539
dépenses de gestion	33 587	33 341	37 068	34 594	34 967	34 248	31 358	31 358
Epargne de gestion (a)	8 283	8 136	5 051	7 248	6 034	8 227	2 070	9 181
charges financières nettes (b)	75	127	139	92	89	71	61	
Epargne brute (hors excédent) Eb = (a-b)	8 208	8 009	4 912	7 156	5 945	8 156	2 009	9 181
remboursement dette en capital (c)	1102	1285	1515	1729	1724	2137	1295	
Epargne nette (hors excédent) En = eb-c	7 106	6 724	3 397	5 427	4 221	6 019	714	9 181

